



## **ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 19 AVRIL 2023**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ORDRE DU JOUR**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 avril 2023
- 3. PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2023
- 4. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
  - 4.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances
  - 4.2 Dépôt du rapport de la Direction des ressources humaines sur les mouvements de personnel
  - 4.3 Dépôt du rapport financier se terminant le 31 décembre 2022 de la Ville de Montréal-Est et du rapport de l'auditeur externe
  - 4.4 Dépôt du rapport annuel sur la gestion contractuelle
  - 4.5 Dépôt du procès verbal de la Commission des finances
  - 4.6 Dépôt du procès-verbal de la Commission des travaux publics
  - 4.7 Dépôt du procès-verbal de la Commission de la circulation
  - 4.8 Dépôt du procès-verbal de la Commission des requêtes citoyennes
  - 4.9 Dépôt de la Vision 2050 de la Ville de Montréal-Est
  - 4.10 Dépôt du procès-verbal de la Commission des ressources humaines
- 5. RAPPORT DES SERVICES**
  - 5.1 Renouvellement de mandat pour certains membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
  - 5.2 Mandat à la firme Bélanger Sauvé pour représenter la Ville de Montréal-Est dans le dossier Investissements 460 Marien S.E.C.
  - 5.3 Renouvellement de l'adhésion au regroupement d'achats au Centre d'acquisition gouvernementale pour le bien et services de mobilité cellulaire qui fera suite aux contrats 2015-7124-01-03 et 2020-6056-60-01
  - 5.4 Modification de résolution 202208-338 - Modifications du règlement numéro 45-2015 règlement décrétant les travaux de rénovation du Centre Récréatif Édouard-Rivet et pourvoyant à leur financement par un emprunt d'un montant suffisant
  - 5.5 Autorisation d'une enveloppe budgétaire supplémentaire d'un montant de 16 000 \$ taxes incluses pour l'acquisition de nouveaux mobiliers de bureau pour l'Hôtel de Ville
  - 5.6 Autorisation d'affectation du surplus non affecté afin de permettre l'acquittement de la dette de la Ville venant à échéance le 30 mai 2023
  - 5.7 Contribution monétaire de 36 500 \$ aux fins de l'établissement, du maintien ou de l'amélioration de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels pour l'immeuble sis au 11380, rue de la Gauchetière, connu et désigné comme étant le lot 1 252 155 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
  - 5.8 Demande de changement de zonage pour la zone I.14 - REFUS
  - 5.9 Modification du programme d'aide pour l'achat de produits durables afin de permettre plus d'une demande pour couches lavables par personne, soit une demande pour chaque enfant par période de trois ans
  - 5.10 Demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme "Appel de projets en développement des bibliothèques autonomes (BPA)"
  - .11 Protection de vitres extérieures de la Salle multifonctionnelle au Centre récréatif Édouard-Rivet
  - 5.12 Proclamation de l'amnistie, dans le cadre de la journée mondiale du livre et du droit



d'auteur, aux abonnés concernés pour les documents non retournés et radiation des amendes non payées à la bibliothèque Micheline-Gagnon depuis 2007

- 5.13 Activité de reconnaissance des employés le 14 juin 2023
- 5.14 Disposition de lits de camp
- 5.15 Entente entre la Ville de Montréal-Est et la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal dans le cadre d'un projet de construction et d'exploitation d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire
- 5.16 Entente entre la Ville de Montréal-Est et Communauto inc. pour l'implantation et la gestion d'un service d'autopartage
- 5.17 Autorisation d'une enveloppe budgétaire supplémentaire pour le dépassement des coûts pour des dépenses non prévues à l'hôtel de ville

## **6. RÈGLEMENT**

- 6.1 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 57-2016 - Règlement sur le plan d'urbanisme - afin d'intégrer le programme particulier d'urbanisme pour le secteur centre-ville/avenue Broadway au plan d'urbanisme
- 6.2 Adoption - Projet de règlement PR23-13 - Règlement modifiant le règlement 57-2016 - Règlement sur le plan d'urbanisme - afin d'intégrer le programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville/Broadway
- 6.3 Résolution de contrôle intérimaire dans le cadre du programme particulier d'urbanisme pour le secteur centre-ville/avenue Broadway
- 6.4 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin d'augmenter le coefficient d'emprise au sol maximal permis à 0.55 pour la zone H.11
- 6.5 Adoption - Premier projet - règlement PR23-11 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage afin d'augmenter le coefficient d'emprise au sol maximal permis à 0.55 pour la zone H.11
- 6.6 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 61-2016 - Règlement sur les permis et certificats - afin de modifier les exigences en matière de demande de permis de construction ou de lotissement
- 6.7 Dépôt du projet de règlement PR23-12 - Règlement modifiant le règlement 61-2016 - Règlement sur les permis et certificats - afin de modifier les exigences en matière de demande de permis de construction ou de lotissement
- 6.8 Adoption - règlement 739-13 - Règlement modifiant le règlement 739 - Règlement sur les nuisances et le bon ordre afin d'ajouter de nouvelles nuisances en matière de graffitis et de bâtiment endommagé ou vandalisé
- 6.9 Adoption - règlement 58-2016-57 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de modifier la grille de spécification pour la zone I.15
- 6.10 Adoption - règlement 77-2018-8 - Règlement modifiant le règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances, afin de modifier la liste des cadres administratifs
- 6.11 Adoption - règlement 100-2023 - Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- 6.12 Adoption - règlement 101-2023 - Règlement sur les modalités de publication des avis publics
- 6.13 Adoption - règlement 102-2023 - Règlement sur le fonctionnement des commissions des finances, des ressources humaines, des requêtes citoyennes et des travaux publics de la ville de Montréal-Est

## **7. CONTRAT**

- 7.1 Contrat pour le projet TPST-2023-05 - Installation de bollards devant le CPE Tante Michèle- 7 933,28 \$
- 7.2 Contrat pour le projet TP 2023-08A - Acquisition de deux (2) VUS hybride électrique rechargeable 2022 - Usagés
- 7.3 Contrat pour le projet TP 2023-09A - Acquisition d'un véhicule hybride électrique rechargeable 2023 - Neuf
- 7.4 Contrat pour le projet TPST-2023-06 Services professionnels - Réfection toiture Hôtel de Ville + Unités ventilation



- 7.5 Contrat de gré à gré pour l'acquisition de deux grattes pour les tracteurs
- 7.6 Contrat pour le projet TPST-2023-08 Services professionnels - Mur de soutènement
- 8. PERSONNEL**
- 8.1 Aucun
- 9. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**
- 9.1 Don de livres désuets à l'organisme Cultures à partager, ayant un de ces 3 Centres régionaux de collecte et de tri situé à Boucherville
- 10. DIVERS**
- 10.1 Aucun
- 11. AFFAIRE NOUVELLE**
- 11.1 Réception provisoire de 5 % des retenues - Contrat TPST-2021-02 pour le projet de rénovations des bureaux administratifs de l'hôtel de ville
- 11.2 Adoption - Second projet - règlement PR23-10 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - *Règlement de zonage* afin de modifier la distance minimale entre une piscine et une construction
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**